



Pratiques et formes littéraires

ISSN : 2534-7683

Publisher : Institut d'Histoire des
Représentations et des Idées dans les
Modernités

17 | 2020

Recueillir, lire, inscrire

Collecter pour instruire, réunir pour préserver : l'assemblage à l'œuvre dans le *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans* de Claude Fauchet

Alexandra Penot

🔗 <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=239>

DOI : 10.35562/pfl.239

Electronic reference

Alexandra Penot, « Collecter pour instruire, réunir pour préserver : l'assemblage à l'œuvre dans le *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans* de Claude Fauchet », *Pratiques et formes littéraires* [Online], 17 | 2020, Online since 20 janvier 2021, connection on 14 mars 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=239>

Copyright

CC BY-NC-SA 3.0 FR

Collecter pour instruire, réunir pour préserver : l'assemblage à l'œuvre dans le *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans* de Claude Fauchet

Alexandra Penot

OUTLINE

La dimension encyclopédique

L'unité de l'œuvre : les liens entre le livre I et le livre II

Le livre II : une anthologie

TEXT

- 1 Lorsque Claude Fauchet adresse en 1581 son ouvrage à Henri III, il en synthétise le contenu, résumant son titre au seul nom de « recueil » : « Aussi est-il la cause qui m'incite à vous presenter ce Recueil, lequel estant fait pour la gloire du nom François, je n'ay deu adresser à autre qu'à vostre Majesté¹ ». Ce choix permet d'abréger l'ensemble d'un intitulé relativement long et souligne l'objectif premier de son auteur : celui de recueillir « CE QUI ESTOIT ESPARS ET DELAISSÉ : ou si bien caché, qu'il eust esté malaisé de le trouver sans grand travail² ».
- 2 Deux livres, réunis sous l'unité d'une œuvre globale, vont alors œuvrer à cette entreprise présentée par le compilateur comme nécessaire : le premier, intitulé *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans*, se présente dès son amorce comme une compilation d'informations ; le deuxième, *les noms et sommaire des oeuvres de CXXVII. poetes François, vivans avant l'an M. CCC.*, rattaché au livre I par la préposition « plus », fait apparaître le livre II comme un ajout : ce qui est confirmé par les deux « Indice[s] » prévus par l'auteur. Cette différenciation entre deux types de contenu inscrite dans le titre annonce d'emblée une conception plurielle de la notion de « recueil » telle que la perçoit Cl. Fauchet, et que cette présente étude se chargera de mettre en lumière.

- 3 Le livre I fera d'abord l'objet de notre attention, qui se portera en particulier sur la diversité des thèmes traités, sur le choix des auteurs cités, sur les critères ayant déterminé leur sélection, sur la manière dont leurs propos sont restitués et sur la façon dont ces cautions sont vulgarisées. L'on mettra ensuite en valeur ce qui assure le lien et la cohérence entre les deux tomes pour enfin s'interroger sur le véritable objectif du livre II : s'agit-il seulement de réunir des textes de trouvères et certaines données biographiques, ou l'ambition de Cl. Fauchet dépasse-t-elle cette perspective ?
- 4 Cette analyse nous permettra alors de déployer le sens du terme « recueil » tel qu'il apparaît sous la plume de Cl. Fauchet.

La dimension encyclopédique

- 5 Dès l'intitulé de son œuvre, Cl. Fauchet en précise le projet : le *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans* se donne pour mission de « recueillir », « collecter », « assembler », « réunir », au sein d'une même œuvre, de multiples données relatives à l'idiome et à la poésie de sa nation, chacune appuyée par la caution d'auteurs divers³.
- 6 Le livre I du *Recueil* se présente effectivement comme un concentré d'informations portant sur des thèmes variés (linguistique, politique, poésie, droit, débats, géographie, etc.) et s'étendant sur une vaste durée : depuis des temps immémoriaux jusqu'à l'époque contemporaine de l'auteur. Malgré la multiplicité des champs développés, Cl. Fauchet met tout en œuvre pour rendre son texte intelligible par chaque lecteur, quel que soit son statut social ; et pour que cette vulgarisation soit effective, il traduit⁴, précise⁵, explique⁶.
- 7 Ses connaissances et ses nombreuses lectures permettent à Cl. Fauchet d'illustrer l'étendue de son érudition par des sources variées : aussi bien des historiens que des théologiens, des médecins que des philosophes, des poètes que des grammairiens, des textes de lois anglais que des manuscrits en vieux-haut-allemand... Dans le chapitre I, par exemple, il allègue onze auteurs antiques pour retracer l'origine de la parole et l'émergence de la langue ; dans le chapitre VI, il ne cite pas moins de quatorze auteurs pour justifier la présence de vers dans les textes des Germains, définir précisément le rythme selon les An-

ciens, ou bien encore prouver la présence de syllabes homophones dans la prose latine. Ces sources sont souvent mises en tension, ce qui permet de balayer l'ensemble des positions pour en sélectionner une, de manière plus ou moins nuancée ; son rationalisme le conduit à privilégier ce qui relève de la science plutôt que du mythe⁷.

- 8 La méthode adoptée par Cl. Fauchet dans le premier livre de son *Recueil* admet donc peu de variations : chaque thème traité, qu'il concerne la parole, la diversité des langues, la division politique entraînant les divisions linguistiques, une monarchie forte permettant une expansion internationale du français, ou bien encore la naissance de la rime, sa différence d'avec le rythme, l'émergence de la poésie en langue vernaculaire, la précocité de notre littérature médiévale, etc., est abordé d'un point de vue critique. Plutôt que de prendre parti sur les questions qu'il expose, Cl. Fauchet confronte les opinions, laissant le lecteur poursuivre la réflexion. Cette variété de thèmes traités, d'opinions examinées, d'auteurs cités, justifie le choix du nom *Recueil*, qui concourt à présenter le livre I comme un déploiement de connaissances relatives à l'origine de la langue, de la poésie française, de la rime et du roman. Malgré la multiplicité des champs développés, ce premier livre garde une cohérence certaine car tous les savoirs sont tissés entre eux, les données liées les unes aux autres, reflétant ainsi la conception renaissante de l'encyclopédie telle que la conçoit Jean Céard, soit un cercle englobant, liant et couronnant toutes les connaissances⁸.

- 9 Un autre aspect du livre I vient justifier son intitulé : le substantif « recueil » prend également tout son sens au regard des diverses voix que l'on y entend, Cl. Fauchet se rangeant dès lors dans la catégorie des auteurs-citateurs contemporains, tels que Ramus ou Montaigne. Nous venons de voir que la confrontation de points de vue est une caractéristique propre à l'œuvre. Ce qu'il nous reste à exposer, c'est la manière dont ceux-ci sont présentés, tantôt au discours direct, tantôt au discours indirect. Ils sont alors l'aboutissement d'un long travail de lecture, de sélection, de greffe et d'appropriation⁹.

- 10 Le *Recueil* est effectivement une collecte de discours rapportés, en témoigne l'abondance des verbes de parole dont l'un se démarque par sa fréquence, à savoir le verbe « dire ». Privilégié par Cl. Fauchet, il ponctue son propos, notamment quand il s'agit d'introduire un dis-

cours au style indirect (DI¹⁰). Ainsi, dans le chapitre I où il confronte trois avis – celui de Théodoret¹¹, celui d'Hérodote¹² et celui de Diodore de Sicile¹³ –, il emploie pour les trois, le verbe « dire » suivi de la complétive résumant chacune de leurs thèses relatives à l'origine de la première langue¹⁴. En quelques lignes, il synthétise leurs discours respectifs, se montrant à la fois explicatif et expéditif. Sous sa plume, le DI apparaît dès lors comme une manière de condenser le propos tout en en préservant la teneur initiale. Cette pratique permet à Cl. Fauchet d'exposer de nombreux points de vue tout en limitant la longueur de son texte. Ces propos intégrés au récit, qui en assurent la continuité, sont néanmoins contrebalancés par les nombreux discours rapportés au style direct (DD), participant à leur tour de la polyphonie propre au *Recueil*.

- 11 Des tendances générales se dégagent de l'usage du DD : on note que la plupart du temps, les propos rapportés directement ne le sont pas dans leur langue d'origine mais sont traduits en français, et ce conformément à l'idéal humaniste visant à vulgariser les connaissances. C'est donc en ce sens que Cl. Fauchet traduit littéralement les définitions du rythme proposées par Cicéron¹⁵, Quintilien¹⁶ et saint Augustin¹⁷ ; une restitution directe de leurs conceptions qui permet d'établir entre elles des parallèles et de distinguer leurs différences¹⁸.
- 12 La présentation directe d'un texte en langue cible s'explique également par une volonté de rétablir la vérité au sujet d'un propos mal interprété ; ainsi, au chapitre III, Cl. Fauchet cite longuement un extrait des *Histoires* d'Agathias¹⁹, historien grec du VI^e siècle, qu'il traduit en français pour deux raisons explicites et de même importance : ce texte nous informe, d'une part, sur la langue des Francs et il a été, d'autre part, « mal interprété²⁰ », d'où une volonté de le réhabiliter dans son sens véritable par une fidèle traduction ; l'exactitude guide alors la démarche de Cl. Fauchet.
- 13 Il arrive parfois qu'il reproduise le texte dans sa langue source avant de le traduire : l'exemple le plus significatif est le *Livre des Évangiles* d'Otfrid de Wissembourg, qui date du IX^e siècle. Cl. Fauchet en copie le prologue²¹ en latin et en propose sa propre traduction ; par deux fois le propos d'Otfrid est donc rapporté de manière conséquente. Il justifie ainsi l'intérêt qu'il lui porte : « [c'est] pource que le livre n'est pas fort commun : du moins entre ceux de nostre nation²² ». S'il tient

à le diffuser, c'est afin de le faire connaître, le *Livre des Évangiles* d'Otfrid prouvant effectivement le rôle précurseur des Francs, ancêtres des Français : ceux-ci apparaissent comme les premiers à avoir fait usage de la rime homéotéleute et sont les défenseurs précoces d'écrits en langue vulgaire.

- 14 Le DD est toujours privilégié quand il s'agit de vers qui viennent illustrer une thèse : Cl. Fauchet ne résume jamais les propos des poètes mais il les met sous les yeux du lecteur comme des preuves ajoutant du crédit à sa démonstration. Les citations en vers sont particulièrement fréquentes dans le dernier chapitre du livre I, qui apparaît dès lors comme une transition avec le livre II, véritable anthologie des premiers poètes français.
- 15 La voix de l'auteur tisse les divers propos rapportés en un texte cohérent. Le déictique « je » jalonne en effet l'ensemble du texte : près de quatre-vingts occurrences ont été relevées sur un volume textuel relativement réduit. La subjectivité du commentateur reste néanmoins nuancée : Cl. Fauchet exprime son parti pris avec finesse, en modérant ses propos. Parfois, on retrouve le pronom « je » devant un verbe d'opinion comme « penser » ou « croire » (« je pense que », « je croy que ») ; ceux-ci laissent une place à la réfutation, puisqu'ils ne sont pas, comme « soutenir » (employé à deux reprises seulement), des verbes assertifs. Cette modération empêche d'assigner aisément Fauchet à une opinion arrêtée sur les sujets qu'il traite.
- 16 Une continuité à une plus large échelle est également manifeste, à savoir celle qui assure la transition entre le livre I et le livre II. Tous deux sont certes distincts par leur titre : le livre I se présente comme une collecte d'informations sur l'origine de la langue alors que le livre II apparaît comme une addition à cette première partie et prétend n'être qu'un relevé de noms et d'œuvres antérieurs au ^{xiv}^e siècle (*Plus les noms et sommaire des oeuvres de CXXVII. poetes François, vivans avant l'an M. CCC.*). Le deuxième tome est alors perçu comme un abrégé, une liste de trouvères, établie sur un temps défini, dont le livre I se fait l'introduction.

L'unité de l'œuvre : les liens entre le livre I et le livre II

- 17 Cl. Fauchet prépare effectivement de différentes manières son lecteur à ce que Silvère Ménégaldo considère comme l'« esquisse d'un parnasse littéraire médiéval²³ ». La première d'entre elles, et la plus évidente, est le nombre de citations empruntées aux premiers poètes de langue vernaculaire qui jalonnent le livre I. On peut ainsi lire, dès le chapitre IV consacré à la langue romane, de nombreux vers tirés des manuscrits du *Roman d'Alexandre*, du *Tournoi de l'Antéchrist*, du *Dolopathos*, du *Roman de Berthes aux grands pieds*, et tant d'autres. Les trois chapitres qui suivent, dédiés à la diffusion internationale du français (chapitre V), à la définition du rythme (chapitre VI) et à la naissance de la rime (chapitre VII) n'offrent, pour leur part, aucun prétexte à l'évocation des trouvères, que l'on retrouve en revanche dans le chapitre VIII, qui clôture le livre I et vise à démontrer qui étaient les premiers poètes français, en citant des vers du *Tournoi de l'Antéchrist*, du *Chevalier à la robe vermeille*, des *Trois dames qui trovèrent l'anel*, du *Roman de Judas Macchabée* de Gautier de Belleperche, du dit *Pour orgueilleux humilier* et du *Roman de la Rose* de Jean de Meun. Le livre I donne par là un avant-goût de ce qu'il propose à lire dans le livre II, immergeant de fait progressivement le lecteur dans un flot grandissant de textes anciens.
- 18 L'autre lien entre le livre I et le livre II est l'intérêt que Cl. Fauchet porte aux trouvères eux-mêmes : ceux-ci sont présentés à plusieurs reprises par des caractéristiques qui déterminent l'émergence de leur pratique. Il rattache en effet la naissance de la littérature en langue vulgaire à la dialectalisation du territoire, effective dès le ^x^e siècle. Selon lui, le système féodal, qui se caractérise par le morcellement territorial et la diversité des seigneuries, a influencé de manière notable les lettres : la consécration des textes des jongleurs a donc une origine politique puisque ceux-ci se rendent à la cour des seigneurs et s'adressent à eux dans leur parler régional²⁴.
- 19 Cl. Fauchet souligne en outre la renommée internationale dont jouissaient ces premiers poètes, qu'il dit avoir été « caressez par toutes les Cours d'Europe, pour leurs chansons de la table ronde, Roland, Renaud de Montauban, et autres Pairs et Paladins de France²⁵ ». Il pré-

cise également leurs sources de rémunération en rappelant qu'ils recevaient « de grandes recompenses des seigneurs, qui bien souvent leur donnoient jusques aux robes qu'ils avoyent vestues²⁶ ».

- 20 Un autre sujet – les genres médiévaux – permet à Cl. Fauchet, dès le livre I, de familiariser le lecteur avec la matière du livre II : dans une perspective didactique, il tient à informer son lecteur de la variété des compositions produites par les trouvères et s'emploie à donner de chacune d'elles la définition la plus précise possible, en s'intéressant à leurs formes et à leurs thématiques. Il indique, par exemple, que les fabliaux et les nouvelles sont « des comptes faicts à plaisir²⁷ », que les servantois parlent d'amour et souligne « les vices²⁸ », que les chansons, lais, virelais, ballades ont pour thème l'amour mais aussi « l'honneur de Dieu²⁹ ». Ces formes poétiques médiévales ont pourtant été définies au xv^e siècle dans différents traités de rhétorique, mais en des termes assez obscurs³⁰. L'imprécision sur le genre des chansons médiévales explique probablement pourquoi Cl. Fauchet ne fait que les énumérer sans chercher à les définir. La diversité de leurs noms ne correspond pas à des caractéristiques propres à chacune, ce qui fait dire à Paul Zumthor que « la distribution des divers termes de cet ensemble paraît à peu près aléatoire. Ce qu'ils désignent échappe à toute définition : *estoire*, *conte*, *dit*, *exemple*, *fable* et ses diminutifs *fabel*, *fabliau*³¹ ». Ces catégories imprécises se retrouvent dans le livre II, qui, néanmoins, « peut être légitimement considéré comme la première anthologie française de poésie médiévale³² ».

Le livre II : une anthologie

- 21 Ce second tome présente effectivement les particularités de l'anthologie, mais en dépasse également les limites. En 1574, Pierre Breslay emploie pour la première fois en français le terme « anthologie », l'assimilant dès son titre à « un recueil de plusieurs discours notables »³³. Il entend par là des écrits sélectionnés et comparables, ce qui est mis en évidence par le classement des manuscrits numérotés de 1 à 127 par nom d'auteur, s'ouvrant sur maître Eustache et se fermant avec Pierre Gentien. Cl. Fauchet a pour sources des manuscrits qu'il emprunte ou possède : ceux-ci portent des annotations marginales et la mention : « c'est à moi Claude Fauchet³⁴ ». Lorsqu'il en reproduit des sections, il se montre fidèle au texte médiéval, respectant

alors l'orthographe de l'époque et ajoutant, s'il le juge nécessaire, des notes lexicales.

- 22 Une réelle volonté de hiérarchisation guide cet agencement. Nicolas Lombart et Sylvère Ménégaldo, qui l'ont étudié, signalent plusieurs critères d'ordonnancement : d'abord un classement chronologique caractéristique d'un « historien de la poésie³⁵ » pour les notices 1 à 13 ; cet enchaînement est néanmoins brouillé par le manque d'informations sur la datation de certains manuscrits qui contraint Cl. Fauchet à les répertorier dans l'ordre du recueil manuscrit de référence. À ce classement chronologique succède une classification générique, avec une partie consacrée à la poésie courtoise, une aux récits brefs, une autre aux jeux-partis, une à Guillaume de Lorris et Jean de Meun que Cl. Fauchet estime grandement³⁶. Tous ces critères répondent néanmoins à l'impératif de réunir dans un même tome des poètes de langue française ayant composé avant 1300.
- 23 Afin de restituer le plus fidèlement possible ces productions, Cl. Fauchet en livre quelques vers, comme c'est le cas pour le *Roman de Brut* de Wace, ou le *Roman d'Alexandre*³⁷, pour ne citer qu'eux ; il propose parfois des résumés, ainsi qu'on peut le voir pour une chanson de Robert de Blois³⁸. Il réalise également des adaptations, réécrivant pour ce faire des fabliaux tel celui des *Trois aveugles de Compiègne* de Cor-tebarbe³⁹. Ces divers modes de restitution répondent à l'urgence de préserver le manuscrit avant sa destruction, ainsi qu'à l'exigence de divertir le lecteur, en appliquant « les principes de *varietas* et de *bre-vitas* » propres à « rendre la lecture plus agréable »⁴⁰. Ce souci du destinataire de l'œuvre explique probablement l'hybridité du second livre ; une caractéristique peu conforme à l'idée que l'on se fait à l'époque d'une anthologie.
- 24 Ce volume excède en effet la fonction de collecte de textes⁴¹, par les multiples digressions qu'il propose. Les digressions les moins étrangères à cette perspective sont les considérations biographiques : Cl. Fauchet avoue par exemple ne pas savoir quand maître Eustache est mort⁴² ; il précise par ailleurs que Jean le Venelais est un contemporain de Louis le Jeune⁴³ ; il déduit des vers du *Tournoiement de l'Antécrist* d'Huon de Méri que Raoul de Houdenc et Chrétien de Troyes sont morts avant 1227⁴⁴. À d'autres moments, il se fait critique littéraire, ses analyses sont assez sommaires mais elles abondent : il

juge par exemple que la *Bible de Guiot de Provins* est « une bien sanglante satire⁴⁵ », il qualifie d'« assez coulants⁴⁶ » les vers de *Meraugis de Portlesquez* de Raoul de Houdenc ; il considère que certains récits de Chrétien de Troyes sont de « bonne invention⁴⁷ », que Jean Moniot est un « esprit gentil et inventif⁴⁸ » et que Guillaume de Lorris « fut très bon poete⁴⁹ ».

- 25 À ces appréciations se mêlent des réflexions d'ordres divers, comme des développements philologiques sur l'identification de la langue picarde dans les vers de Pieros du Riez⁵⁰ ou la datation d'un texte en fonction de sa langue, comme c'est le cas pour le *Dolopathos*, dont le langage roman « n'est si ancien » qu'on puisse le situer à l'époque de Louis le Gros⁵¹. D'autres remarques sont linguistiques, Cl. Fauchet s'interrogeant notamment sur la manière dont on peut réutiliser les mots médiévaux, leur assurant ainsi la pérennité qu'ils méritent. C'est en ce sens qu'il suggère de conserver les verbes « desrocher » et « periller », empruntés à Jean le Venelais, et qui, selon ses termes, « vallent bien le renouveler⁵² ». Ce souhait est reformulé dans la même notice, où Cl. Fauchet inscrit ses contemporains dans la lignée des Latins, affirmant qu'il faut agir comme Virgile vis-à-vis d'Ennius, à savoir imiter ce qui a été produit et l'adapter. Il invite ainsi ses condisciples à réutiliser les tournures de leurs prédécesseurs ; une volonté de modernisation s'exprime par l'emploi des verbes « imiter », « refondre », « approprier », « ramener en usage », dans l'exhortation suivante :

Il se trouve encores plusieurs autres belles manieres de parler, et des mots, que le studieux de la poesie Françoise pourra imiter, ou refondre ainsi que j'ay dict, se les appropriant comme Virgile ceux d'Ennuis [...] et autres qu'il na dedaigné lire : et ausquels ces vieux autheurs, dont maintenant j'escris les vers, peuvent estre comparez. Vray est qu'il fault du jugement pour refondre tels mots : car on ne les doit choisir tant usez, qu'ils soyent inutiles et hors de cognoissance. Pource qu'il y auroit danger qu'un autre Phauorin ne nous reprochast que nous parlerions comme avec Basine, Clotilde, Fredegonde ou Brunehaut, femmes et meres de nos premiers Rois. Mais aussi, où il se trouveroient qu'ils fussent en usage en quelque contrée de nostre France, il me semble qu'on peut hardiment les ramener en usage : encores qu'ils se soyent pour quelque temps esloignez de Paris ou de la Cour⁵³.

Cette invitation à rénover la langue est une marque significative de l'admiration que Cl. Fauchet voue aux premiers illustrateurs de langue française ; leurs textes apparaissent non seulement comme des réservoirs lexicaux, mais ils sont également présentés comme des modèles pour les autres nations européennes, plus particulièrement la voisine italienne.

- 26 Une autre caractéristique du livre II tend à l'éloigner de l'anthologie *stricto sensu* : sa dimension patriotique, qui inscrit ce second tome dans la continuité de la « défense et illustration » du patrimoine national engagée par le livre I.
- 27 Cl. Fauchet y soutient en effet la prééminence française sur les lettres occidentales, affirmant que « les Italiens, Espagnols, Alemans, et autres, ont esté contraints forger leurs Romans et contes fableux, sus les telles quelles inventions de nos Trouverres, Chanterres, Conteor, et Jugleo⁵⁴ ». Cités en tête de cette énumération, les Italiens apparaissent comme les plus influencés par les lettres françaises. Les propos que Cl. Fauchet tient à leur égard sont censés relever du fait et non du jugement : l'autorité de ses pairs reposant, selon lui, sur des preuves apportées par l'observation de filiations entre les œuvres des deux nations. Ainsi, la fréquentation de l'université de Paris par Boccace et Dante expliquerait qu'en leurs œuvres, se rencontrent « une infinité de parolles et manieres de parler toutes Françoises⁵⁵ ». Les Italiens auraient également emprunté à leurs voisins la matière de leurs productions, tout autant que les noms des formes littéraires : « Rymes, Sonnets, Ballades, Lais, et autres⁵⁶ ». Le sonnet serait quant à lui d'origine française : « Quant au Sonnet, Guillaume de Lorris monstre que les François en ont usé : puis qu'il dit au Roman de la Rose, "Lais d'Amours et Sonnets courtois"⁵⁷ ». Les nouvelles de Boccace confirment cette inspiration française, puisque celle-ci serait à l'origine des « meilleures » et des « plus plaisantes »⁵⁸ d'entre elles. On peut effectivement repérer dans le *Décameron* des emprunts faits à Herbert, auteur du *Roman des sept sages*⁵⁹ ; Boccace aurait également été influencé par le roman du trouvère Châtelain de Coucy, puisqu'il raconte comme lui qu'une femme infidèle, piégée par son mari, le comte de Roussillon, a mangé à son insu le cœur de son amant⁶⁰. Il affirme également que les meilleures pièces du poète italien seraient inspirées du trouvère Eustache d'Amiens : « Qui fueille-

teroît bien ces fabliaux, il trouveroit meilleures nouvelles de Boc-
cace⁶¹ ».

- 28 Cette conviction de l'influence culturelle de la France sur les nations voisines traverse les deux livres du recueil. Cl. Fauchet déclare dans le premier que « Petrarque et ses semblables se sont aidez des plus beaux traits des chansons de Thiebaut Roy de Navarre, Gaces Brulez, le Chastelain de Coucy, et autres anciens poetes François⁶² » ; il renchérit dans le second tome avec l'exemple de Thibaut I^{er} de Navarre, dont les Italiens ont à tel point apprécié les textes qu'ils s'en sont vivement inspirés :

Les Italiens ont jadis estimé ces chansons, et d'autres François de ce temps-là, si bonnes, qu'ils en ont pris des exemples, ainsi que monstre Dante. Lequel en son livre de *Vulgari eloquentia*, allegue ce Roy comme un excellent maistre en poesie⁶³.

Parce qu'ils sont un creuset d'inspiration et la base d'une éminente littérature internationale, Cl. Fauchet tient à protéger ces premiers textes de langue vernaculaire et invite ses condisciples à faire de même. C'est alors un autre signe distinctif qui vient renforcer le caractère si singulier de cette anthologie, catégorie générique qui, on la perçoit bien, réduit indéniablement l'ambition de Cl. Fauchet.

- 29 Le livre I souligne combien le temps est destructeur, amorçant de fait le projet formulé au livre II de sauver les textes anciens avant qu'ils ne périssent au cours du temps. Celui-ci est présenté péjorativement, notamment par la périphrase le « temps mange-tout », qui consomme « les choses singulières⁶⁴ », une idée reformulée plus loin sous la forme : « le temps qui use et consomme tout⁶⁵ ». Contre ce temps dévastateur, il est désormais pressant d'agir, une priorité que Cl. Fauchet ne cesse de rappeler :

Ce livre seroit trop gros qui voudroit mettre tous les poemes que j'ay leuz : et l'extrait que j'ay faict d'aucuns, servira pour faire garder les vieux livres, et ne les vendre plus aux relieurs : car il se trouve quelque fois de bonnes pieces parmi tels cahiers moisiss⁶⁶.

Son second livre est alors réalisé dans l'urgence : il s'agit de sauver ce qui est menacé par les imprimeurs, qui détruisent les manuscrits afin

d'en réutiliser le matériau. Pour parer à cette menace, Cl. Fauchet veut réunir en les copiant ces textes rares, fragiles et inestimables. Il sensibilise alors son lecteur, en racontant notamment une anecdote qui montre combien sa diligence a été salvatrice, permettant de conserver quelques vers du *Roman du Graal* :

Il y a deux ans qu'allant en une imprimerie, je trouvoy que les imprimeurs se servoyent à remplir leur timpan d'une feuille de parchemin bien escrite : où ayant leu quelques vers assez bons, je demanday le reste : et lors on me monstra environ huit feuilles de parchemin, toutes de divers cahiers, mais de pareille ryme et subject : qui me faisoit croire que c'estoit d'un mesme livre. Le premier monstroient évidemment l'auteur, et pour ce je crain que le reste soit perdu, je mettray ici tout ce que je copiai lors, et qui me sembla bon ⁶⁷.

À plusieurs reprises, Cl. Fauchet veut réveiller la conscience nationale, en attirant l'attention du lecteur sur la nécessité de contribuer lui-même à la sauvegarde des premiers monuments de langue française. C'est pourquoi il lui rappelle fréquemment qu'il est le protagoniste de cette opération, affirmant par exemple qu'il a copié des extraits de Chrétien de Troyes afin qu'il « prenne envie à ceux qui en ont des livres entiers, de les garder et ne les vendre pour les perdre : ainsi qu'ont esté ceux dont j'ay retiré ces pieces ⁶⁸ ». Il regrette par ailleurs les dommages qu'ils ont subis : « il fault confesser que le livre ne vint jamais entier en mes mains : et encores le feuillet des commencemens de chacun livre (pour ce que les lettres estoyent dorées et enluminées) avoyent esté deschirez ⁶⁹ ». Cl. Fauchet se présente donc comme l'initiateur d'une démarche qu'il invite à poursuivre, concluant son livre II par cette supplication :

Il suffira donc pour ceste heure, d'avoir montré la route à d'autres, qui cingleront plus librement par ce golfe jadis incogneu : leur donnant moyen de nous communiquer des livres, jusques ici mesprisez : lesquels possible fussent perdus, qui n'eust adverti les possesseurs, qu'on en peut tirer quelque congnoissance de l'antiquité Françoise. Mais aussi je les supplie (en recompense) m'en vouloir aider, puis qu'en partie j'ay esté cause de les conserver, à la honte de ceux qui les ont pensé indignes d'estre estimez : combien qu'il n'y aye si pauvre autheur qui ne puisse quelque fois servir, au moins pour le tesmoignage de son temps ⁷⁰.

L'exhortation à préserver les textes anciens ainsi que les réflexions politiques, linguistiques et philologiques qui encadrent le livre II sont autant de preuves montrant que ce second tome va au-delà ce qu'il prétend faire, à savoir, comme l'indique son titre, un relevé de *Noms et sommaire des œuvres de 127 poètes français, vivants avant l'an 1300*. La modestie de cet intitulé est conforme à la personnalité même de son auteur : Cl. Fauchet se montre constamment modéré dans ses propos, il reste humble, avouant parfois n'avoir pu faire la lumière sur certains thèmes et reconnaissant n'avoir pu en épuiser d'autres.

- 30 Le terme « recueil » choisi par Cl. Fauchet pour qualifier son œuvre apparaît pleinement justifié, puisqu'il en déploie l'ensemble des acceptions. Le livre I est le témoignage d'une grande érudition, caractérisée par la multiplicité des thèmes abordés, des auteurs cités, des réflexions exposées, et, même si ce terme s'applique particulièrement à ce premier tome, on est en droit de l'étendre au second, qui n'est pas simplement, comme on a pu le voir, un « sommaire », une anthologie, mais bel et bien une collecte de données multiples ayant certes pour base les écrits anciens, mais dont la teneur est amplifiée, déployée en divers champs visant à promouvoir la langue française, la grandeur d'une nation opulente, moderne et influente. Un parti pris patriotique guide donc l'ensemble de l'œuvre dans l'espérance de faire naître chez ceux qui la lisent une prise de conscience, non seulement de l'éclat de la culture française, abondante, ancienne et puissante, mais aussi du chemin qui lui reste à parcourir dans sa promotion et sa préservation.

NOTES

1 Claude Fauchet, « Au Roy de France et de Polongne », dans *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86268244/f9.item>). Plus les noms et sommaire des oeuvres de CXXVII. poetes François, vivans avant l'an M. CCC., Paris, Mamert Patisson, 1581.

2 *Ibid.*, chap. VIII, p. 81.

3 Sur l'évolution du sens du nom « recueil » et de ce qu'il désigne, voir Michèle Clément, « Un geste poétique et éditorial en 1536 : Le Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poëtes François, composés sur le trespas de

feu Monsieur le Daulphin », RHR, 62, 2006, p. 31-43 (voir notamment p. 33-35).

4 Parmi les nombreuses traductions, l'on pourra citer les plus longues que sont celles d'Agathias (Cl. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue*, op. cit., chap. III, p. 15-17) et d'Otfrid de Wissembourg (*ibid.*, p. 21-24).

5 On notera à ce sujet la récurrence de la locution adverbiale « c'est-à-dire », qui précise son propos. On décompte par exemple huit occurrences de cette locution au chap. III (*ibid.*, p. 13-26).

6 De nombreuses propositions subordonnées relatives explicatives entre parenthèses clarifient les dires de Cl. Fauchet. Ex. : « Psammeticus leur Roy (qui vivoit l'an de la creation du monde MMMCCLXXXVI.) » (*ibid.*, chap. I, p. 3) ; « [les] Grisons (qui tiennent les sources du Rhin) », « les Bretons d'Albion (qui est Angleterre) » (chap. II, p. 11) et « Benna Banneau (qui est une sorte de charroy à ridelles closes pour porter du sablon ou autre chose, qu'on ne veut espandre par la voye) » (*ibid.* p. 13), etc.

7 Par exemple, au chap. I, Cl. Fauchet oppose au mythe de Babel une thèse scientifique faisant de la multiplication des langues la conséquence de la navigation plutôt que l'effet d'un châtement divin (*ibid.*, chap. I, p. 2-6). Dans ce même chapitre, il conteste le mythe rapporté par Hérodote, préférant une origine mécanique de la parole à une émergence de celle-ci à l'état de nature (*ibid.*, p. 3-4).

8 Jean Céard, « Encyclopédie et encyclopédisme à la Renaissance », dans Annie Becq (dir.), *L'Encyclopédisme, actes du colloque de Caen, 12-16 janvier 1987*, Paris, Aux Amateurs du Livre/Klincksieck, 1991, p. 57-67.

9 Voir Antoine Compagnon, *La seconde Main ou le travail de la citation* [Seuil, 1979], Paris, Points, « Essais », 2016.

10 Sur les terminologies du discours rapporté, on pourra se référer à l'ouvrage de Laurence Rosier, *Le Discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris-Bruxelles, De Boeck et Larcier/Duculot, 1999.

11 Théodoret de Cyr, *Beati Theodoreti, Cyrensis episcopi, theologi vetustissimi, Opera, in duos tomos distincta, nunc iterum excusa et locupletata*, t. I, Coloniae Agrippinae apud Joannem Birckmannum, 1573, p. 59. « *Quanam lingua est antiquior ?* », p. 16. Pour une édition moderne, avec une traduction et le texte grec ancien en regard, on consultera Théodoret de Cyr, *The questions on the Octateuch*, vol. 1 : *On Genesis and Exodus*, éd. John F. Petruccione, trad. Robert Charles Hill, Washington, D. C., The Catholic University of America Press, 2007, « Question XL », p. 122-125.

- 12 Hérodote, *L'Égypte. Histoires*, II [Euterpe], 2, trad. Philippe-Ernest Le-grand, éd. J. Christian, Paris, Les Belles Lettres, 1997, « Bilingue »/« Classiques en poche », p. 2-5.
- 13 Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, t. I, liv. I, VIII, 1-5, éd. Pierre Bertrac, trad. Yvonne Vernière, Paris, Les Belles Lettres, « Universités de France », 1993, p. 37-38.
- 14 « Theodoret dit au contraire qu'Adam, Cain, Abel, Noé, et autres, sont propres à la langue Syrienne ou Aramienne, et non pas moins signifians. [...]. Car Herodote dit, que les Egyptiens penserent estre nais avant tous autres, [...] Aussi Diodore Sicilien [...] : que les premiers hommes ayans le son de la voix confus, peu à peu le distinguerent, nommans toutes choses par leur nom » (Cl. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue...*, op. cit., chap. I, p. 3-4).
- 15 Cicéron, *L'Orateur*, chap. xx, sect. 67, éd. Albert Yon, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 24.
- 16 Quintilien, *Institution oratoire*, t. V, liv. VIII-IX, éd. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1978.
- 17 Saint Augustin, *L'ordre*, dans Lucien Jerphagnon (dir.), *Œuvres*, I, *Les Confessions* ; précédées de *Dialogues philosophiques*, Paris, Gallimard, 1998, « Pléiade », liv. II, 40 : « La raison à la recherche du divin. Quatrième degré, cinquième et sixième matières : la poésie et la musique », p. 175.
- 18 *Ibid.*, chap. vi, p. 57-58.
- 19 Agathias, *Histoires : guerres et malheurs du temps sous Justinien*, éd. Pierre Maraval, Paris, Les Belles Lettres, 2007, liv. I, 2-3, p. 40-42.
- 20 *Ibid.*, chap. iii, p. 15-18.
- 21 Otfried von Weissenburg, *Otfridi Evangeliorum liber, ueterum Germanorum grammaticæ, poeseos, theologiæ, præclarum monumentum*, Basileæ, 1571, « Prologus » : « Dignitatis culmine gratia divina præcelso Liutberto Mogontiacensis urbis archiepiscopo Otfridus quamvis indignus, tamen devotione monachus presbyterque exiguus æternæ vitæ gaudium optat semper in Christo », p. 1-8.
- 22 Cl. Fauchet, op. cit., chap. iii, p. 19-24.
- 23 Sylvère Ménégaldo, « Claude Fauchet historien de la littérature médiévale dans le Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise (1581) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, 35, 2018-1, p. 520 sq.

24 « Ce qui donna occasion aux poètes et hommes ingenieux, qui en ce temps-là voulurent escrire, user de la langue de ces Roytelets, pour davantage leur complaire, et monstrent qu'ils n'avoient que faire d'emprunter aucune chose de leurs voisins. Ce fut lors (ainsi que je pense) qu'escrire en Roman commença d'avoir lieu, et que les Conteor et Jugleor, ou Jongleurs, Trouverres et Chanterres coururent par les cours de ces Princes : pour reciter ou chanter leurs contes sans ryme, chansons et autres inventions poétiques : usans du Romain rustique, ainsi que du langage entendu par plus de gens, encores qu'il leur eschapast assez de mots de leur terroir. De là vient que l'on trouve tant de livres de divers dialectes, Limosin, Wallon ou François, et Provençal, portant le nom de Romans : voulans les poètes donner à cognoistre par ce tiltre, que leur œuvre ou langage n'estoit pas Latin ou Romain Grammatic, ains Romain vulgaire » (Cl. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue*, op. cit., chap. iv, p. 32).

25 *Ibid.*, chap. v, p. 48.

26 *Ibid.*, chap. viii, p. 74.

27 *Ibid.*, p. 73.

28 *Ibid.*, p. 74.

29 *Ibid.*

30 Voir sur ce point l'effort de clarification d'Ernest Langlois dans son *Recueil d'arts de seconde rhétorique* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6224584w>), Paris, Imprimerie nationale, 1902.

31 Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Éditions du Seuil, « Poétique », 1972, p. 159.

32 Nicolas Lombart, « La logique de la citation dans le *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise* (1581) de Claude Fauchet », dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, 35, 2018-1, p. 525 sq.

33 Pierre Breslay, *L'Anthologie, ou Recueil de plusieurs discours notables, tirez de divers bons auteurs Grecs & Latins* (https://numelyo.bm-lyon.fr/f_view/BML:BM_L_00GOO0100137001102522740/IMG000000005), Paris, Jean Poupy, 1574.

34 C'est notamment le cas du ms. fr. 1621 (note écrite au bas du 1^{er} feuillet), du ms. fr. 20047 (n. sur le 1^{er} f. de garde) ou bien encore le ms. du *Roman de la Rose*, fr. 1568 (au bas du 2^e f.).

35 N. Lombart, « La logique de la citation... », art. cité, p. 534.

36 *Ibid.*, p. 534-535. Voir également le tableau récapitulatif très précis de S. Ménégaldo, « Claude Fauchet historien de la littérature médiévale... », art. cité, p. 510-511.

37 Cl. Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue*, op. cit., liv. II, p. 82-85.

38 *Ibid.*, p. 139-140.

39 *Ibid.*, p. 164-165.

40 N. Lombart, « La logique de la citation... », art. cité, p. 533.

41 Voir M. Clément, « Un geste poétique et éditorial en 1536... », art. cité.

42 « Je ne sçay pas quand ce m^e Wistace mourut » (Cl. Fauchet, op. cit., liv. II, p. 82).

43 « Nevelois auroit vescu du temps de Louis le jeune, Roy de France, et avant l'an M. CXCIII : qui fut celui du couronnement dudit Henry : auquel Nevelois auroit présenté son œuvre » (*ibid.*, p. 85).

44 « Il est bien certain que Raoul de Houdanc et Christien de Troies sont morts avant l'an M. CCXXVII. par ce qu'a laissé d'eux Huon de Meri au tournoiment d'Antechrist » (*ibid.*, p. 96).

45 *Ibid.*, p. 88.

46 *Ibid.*, p. 97.

47 *Ibid.*, p. 102.

48 *Ibid.*, p. 141.

49 *Ibid.*, p. 198.

50 « Tous ces mots sentent leur Picard » (*ibid.*, p. 197).

51 « Et ne fault rapporter cela à Louis le Gros (lequel à la verité fut couronné du vivant de Philippe premier) car il me semble que le langage de ce Roman n'est si ancien » (*ibid.*, p. 105).

52 *Ibid.*, p. 87-88.

53 *Ibid.*, p. 87-88.

54 *Ibid.*, liv. I, chap. v, p. 48.

55 *Ibid.*, p. 47.

56 *Ibid.*

57 *Ibid.*

58 *Ibid.*

59 « La deuxieme nouvelle de la III. journée du Decameron de Bocace peut estre prise de cest autheur. Car il raconte d'un qui coucha avec la fille d'un Roy, laquelle l'ayant marqué au front, il en alla faire autant à tous les Chevaliers dormans en ce Palais. La III.nouvelle de la septieme journée est de cest autheur, pour le regard de la pierre jettée dedans le puis. La VIII. de la VIII. journée peut aussi estre prise de luy mesme, pour le regard de la revange du Sienois, qui accoustra la femme de son compaignon sus sa teste » (*ibid.*, liv. II, p. 106).

60 « Toutefois je vous puis asseurer, que ceste istoire est dans une bonne chronique qui m'appartient, escrite avant CC. ans. Tant y a que les amours du Chastelain de Couci, sont remarquées anciennement, pour grandes et penibles » (*ibid.*, p. 128).

61 *Ibid.*, p. 182-183.

62 *Ibid.*, liv. I, chap. v, p. 49.

63 *Ibid.*, liv. II, p. 119.

64 *Ibid.*, liv. I, chap. i, p. 5.

65 *Ibid.*, p. 7.

66 *Ibid.*, liv. II, p. 91.

67 *Ibid.*, p. 98.

68 *Ibid.*, p. 99-100.

69 *Ibid.*, p. 110.

70 *Ibid.*, p. 208-209.

AUTHOR

Alexandra Penot

Université Jean Moulin Lyon 3, IHRIM UMR 5317